



CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DU COMPTE PATHÉ

Article 1 – Généralités

Le Compte Pathé (ci-après « le Compte Pathé ») est géré par Pathé Cinémas Services, société en nom collectif au capital de 203 008 euros immatriculée sous le numéro 392 706 412 au RCS de PARIS et domiciliée 2 rue Lamennais 75008 Paris et ci- après « Pathé ».

Le Compte Pathé permet à son titulaire (ci-après « l'Utilisateur ») de gérer ses informations personnelles, ses réservations, ses abonnements et ses achats sur :

- le Site : www.pathe.fr
- les Applications Mobiles éditées par Pathé sur les magasins d'application officiels d'Apple et Google

ci-après pour les besoins des présentes communément dénommés « le Site »

Pour plus d'informations sur les modalités pratiques consultez le Centre d'aide dédié sur le Site.

Article 2 – Champ d'application, Acceptation et Modification des Conditions Générales d'Utilisation du Site

2.1 Champ d'application et entrée en vigueur

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation du Compte Pathé (ci-après « les CGU ») ont pour objet de décrire les différentes modalités de création et d'utilisation du Compte Pathé.

Elles sont réputées entrer en vigueur à compter de la création par l'Utilisateur du Compte Pathé et ce suite à l'acceptation par celui-ci des CGU.

2.2 Acceptation

La création et l'utilisation d'un Compte Pathé est soumise à l'acceptation et au respect des présentes CGU par l'Utilisateur.

2.3 Modification

Pathé conseille à l'Utilisateur de consulter régulièrement les présentes CGU.

Pathé se réserve le droit d'apporter toute modification aux présentes CGU, notamment aux fins de se conformer à toute évolution de la législation, et/ou des modalités d'utilisation du Compte Pathé.

Article 3 – Ouverture / Création d'un Compte Pathé

3.1 Modalités de création du Compte Pathé

La création d'un Compte Pathé est réservée à tout Utilisateur âgé d'au moins 15 ans révolus résidant en France.

Pathé se réserve la possibilité de demander à tout moment tout document permettant de justifier l'identité de la personne notamment en cas d'homonymie ou de pluralité des comptes attribués à un même identifiant.

Afin de pouvoir créer son Compte Pathé, l'Utilisateur doit remplir le formulaire dédié, et ainsi indiquer :

- Une adresse électronique valide ;
- Un mot de passe ;
- Une civilité ;
- Son nom et prénom.

Une fois la création du Compte Pathé achevée, une confirmation d'inscription est envoyée par email à l'adresse renseignée lors de l'inscription.

Avril 2023

3.2 Informations d'authentification

L'identifiant de l'Utilisateur pour la connexion à son Compte Pathé est l'adresse électronique communiquée au moment de la création de celui-ci.

Lorsque l'Utilisateur est amené à créer son Compte Pathé, il lui est demandé de choisir et renseigner un mot de passe conforme aux exigences de sécurité du Site.

Il est recommandé de choisir un mot de passe dédié au Compte Pathé et de ne pas réutiliser un mot de passe utilisé sur un autre site. Ainsi, en cas de divulgation d'un mot de passe dédié, seul le service concerné sera impacté. Un mot de passe ne doit pas facilement être devinable. Il est donc déconseillé de mentionner dans un mot de passe des mots communs (ex : « password »), des suites logiques de caractères (ex : « 1234 » ; « abcd » ; « azerty »), ou encore des informations personnelles identifiant l'Utilisateur telles que les nom, prénom et date de naissance.

L'Utilisateur a également la possibilité de s'authentifier à l'aide de son compte Google, Apple ou Facebook.

Article 4 – Utilisation du Compte Pathé et Responsabilité

4.1 Sécurité du Compte Pathé

Le Client est seul responsable de la perte et/ou des dommages résultant d'une inscription incomplète ou mensongère.

Les identifiant et mot de passe sont strictement personnels et l'Utilisateur est seul responsable du maintien de la confidentialité de ceux-ci. Il doit s'assurer que personne d'autre que lui ne les utilise. Les actions réalisées au moyen du Compte Pathé seront imputées à l'Utilisateur.

Le Service Client devra immédiatement être informé, de toute utilisation non autorisée (supposée ou avérée) de son compte, de toute violation (supposée ou avérée) de sécurité, y compris perte, vol ou communication (accidentelle ou non) de ses identifiants et mot de passe. L'Utilisateur devra alors réinitialiser son mot de passe pour sécuriser son compte.

En tout état de cause Pathé ne saurait être tenu pour responsable de toute activité intervenue sur le Compte Pathé. A ce titre, l'Utilisateur s'engage à utiliser le Compte Pathé conformément aux dispositions telles que visées dans les CGU. A défaut, Pathé se réserve la possibilité de suspendre ou de supprimer le Compte Pathé de l'Utilisateur.

4.2 Durée du Compte Pathé

Le Compte Pathé reste actif jusqu'à la suppression de celui-ci :

- En cas de demande de suppression de ses données par l'Utilisateur ;
- Ou en cas d'utilisation non conforme par l'Utilisateur de celui-ci tel que visé dans les CGU ;
- Ou enfin à l'issue d'un délai de trois ans en cas d'inactivité de la part de l'Utilisateur.

4.3 Accessibilité et disponibilité du Compte Pathé

Pathé ne saurait être tenue responsable en cas :

- D'impossibilité d'accès par l'Utilisateur à son Compte Pathé en raison de tout dysfonctionnement, notamment de nature technique et/ou informatique ;
- En cas de maintenance du service ;
- En cas de force majeure, soit en cas de survenance d'un événement présentant les caractéristiques de la force majeure, tel que définie par la législation et la jurisprudence



française, et rendant impossible le maintien de l'accès au Compte Pathé

- De dommage ou d'altération subis par l'Utilisateur de à l'égard de l'un de ses équipements informatiques, et ce suite à l'utilisation de son Compte Pathé et/ ou du Site et/ou l'Application Mobile prévue à cet effet.

Dans l'ensemble des cas susvisés, l'Utilisateur ne saurait pouvoir prétendre à un quelconque remboursement ou dédommagement de quelque nature que ce soit.

Article 5 - Données personnelles

Pathé peut être amené à collecter des données à caractère personnelles concernant l'Utilisateur notamment au moment de la création de son Compte Client.

Pathé s'engage à respecter la réglementation applicable à la protection des données à caractère personnel de l'Utilisateur, notamment le Règlement Européen Général de Protection des Données personnelles 2016/679 du 27 avril 2016 (ci-après le « RGPD ») et la Loi Informatique et Libertés.

L'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ainsi qu'un droit à la limitation de traitement de ses données qu'il peut exercer en adressant à Pathé une demande écrite via le formulaire de contact accessible sur notre Site (lien « Nous contacter » disponible en bas de page) sous réserve d'être connecté à son Compte Pathé ou par voie postale à l'adresse suivante : DPO PATHE, 2 rue Lamennais 75008 Paris (France).

Le délégué à la protection des données personnelles de Pathé est accessible pour toute demande via l'adresse dpo@pathe.fr.

Si l'Utilisateur estime que Pathé n'a pas traité ses Données conformément à la réglementation en matière de protection des Données personnelles, il a la possibilité d'introduire une plainte auprès de la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>

Pour plus d'informations sur le traitement des données à caractère personnel, l'Utilisateur est invité à consulter la « [Charte de Protection des Données](#) » accessible sur le Site.

Article 6 - Service Client

Le Service Client est accessible par téléphone au 0809 103 103 (coût d'une communication locale) du lundi au samedi de 10h à 19h, par correspondance adressée à Pathé Cinémas - Service Client - TSA 70117 - 71305 Montceau-les-Mines Cedex ou par Internet sur le Site.

Article 7 - Loi applicable, juridiction compétente et médiation

Les présentes CGU sont soumises à la loi française et tout litige né ou en relation avec celles-ci sera soumis aux juridictions françaises compétentes.

Tout litige qui pourrait survenir à l'occasion de leur exécution, de leur inexécution ou de leur interprétation fera d'abord l'objet d'une recherche d'un accord amiable.

A défaut d'un tel d'accord, l'Utilisateur pourra soit :

- D'une part, et conformément à l'article L.612-1 du Code de la Consommation, solliciter un recours auprès d'un médiateur à la consommation, tel que désigné par l'ANM CONSO, et ce :

(i) Soit en soumettant le formulaire sur le site internet de l'ANM : www.anm-conso.com

(ii) Soit en envoyant sa demande par courrier simple ou recommandé à l'adresse postale suivante : ANM CONSO, 2 rue de Colmar 94300 Vincennes

Quel que soit le moyen utilisé pour saisir l'ANM, la demande doit contenir les éléments suivants pour être traitée avec rapidité : vos coordonnées complètes, postales, email et téléphoniques ainsi que les nom et adresse complets de Pathé, un exposé succinct des faits, et la preuve des démarches préalables auprès de notre Service Client.

- D'autre part, et conformément à l'article R.631-3 du Code de la Consommation, saisir l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu Code de Procédure Civile.